

— madame Alice Ronfard, adjointe à la direction artistique, École nationale de théâtre du Canada;

— monsieur Pierre Des Marais, directeur général, Compagnie Marie Chouinard;

— monsieur Robert Racine, artiste;

QUE les personnes suivantes soient nommées membres du conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec, pour un mandat de deux ans à compter des présentes:

— madame Marie Gignac, codirectrice artistique, Carrefour international de théâtre de Québec;

— monsieur Paul-André Fortier, professeur, Université du Québec à Montréal;

— madame Indira Nair, professeure, Université du Québec à Montréal;

— monsieur François Lahaye, Chef du Service des affaires culturelles, Ville de Trois-Rivières;

QUE le décret 1082-93 du 11 août 1993 concernant la rémunération et le remboursement des dépenses des membres du conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec s'applique aux personnes nommées membres du conseil d'administration en vertu du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

27242

Gouvernement du Québec

Décret 199-97, 19 février 1997

CONCERNANT la nomination de trois membres du conseil d'administration de la Société de la Place des Arts de Montréal

ATTENDU QUE la Société de la Place des Arts de Montréal est une corporation instituée en vertu de la Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal (L.R.Q., c. S-11.03);

ATTENDU QUE l'article 4 de cette loi prévoit que les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration de neuf membres nommés par le gouvernement et que trois de ces membres, autres que le président, sont nommés sur la recommandation de la Communauté urbaine de Montréal;

ATTENDU QUE l'article 6 de cette loi stipule que le mandat des membres de la Société est d'au plus quatre ans;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de cette loi, les membres de la Société demeurent en fonction, malgré l'expiration de leur mandat jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau;

ATTENDU QUE le mandat de monsieur Louis Bernard, nommé de nouveau membre du conseil d'administration de la Société de la Place des Arts de Montréal par le décret 1476-91 du 30 octobre 1991, est expiré et qu'il y a lieu de le renouveler;

ATTENDU QUE le mandat de mesdames Barbara Seal et Sylvie Godin, nommées membres du conseil d'administration de la Société de la Place des Arts de Montréal par le décret 21-94 du 10 janvier 1994, est expiré et qu'il y a lieu de pourvoir à leur remplacement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de la Culture et des Communications:

QUE les personnes suivantes soient nommées membres du conseil d'administration de la Société de la Place des Arts de Montréal, pour un mandat de trois ans à compter des présentes:

— monsieur Louis Bernard, vice-président exécutif, Banque Laurentienne, pour un troisième mandat;

— madame la juge Louise Otis, juge à la Cour d'appel;

— monsieur Alain Bouchard, président du conseil, président et chef de la direction d'Alimentation Couche-Tard inc.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

27243

Gouvernement du Québec

Décret 200-97, 19 février 1997

CONCERNANT une convention entre la ministre de l'Éducation et Services documentaires multimedia (SDM) inc.

ATTENDU QUE par les décrets numéro 1308-82 du 2 juin 1982 et 574-86 du 30 avril 1986, le ministre de l'Éducation a été autorisé à conclure des ententes avec la